

## 4.7 Le réglage du super-éponge

### INTRODUCTION

Le super-éponge est utilisé lors de l'aménagement de nouveaux terrains, particulièrement ceux qui présentent beaucoup de mauvaises herbes et une repousse arbustive importante. Le principe de fonctionnement est l'humectation des mauvaises herbes plus hautes que le bleuetier par des éponges imbibées de glyphosate. Le super-éponge est traîné par un véhicule tout-terrain (Figure 1). Les avantages du super-éponge sont nombreux :

- machine peu coûteuse et légère;
- efficace et d'opération facile;
- pesticide peu coûteux;
- absence de dérive;
- diminution des risques environnementaux;
- traitement localisé diminuant les risques pour le bleuetier.



**Figure 1. Application à l'aide d'un super-éponge**  
Source : Club Conseil Bleuet

## LE RÉGLAGE

Le réglage s'effectue avec de l'eau et à l'extérieur des champs de bleuet pour éviter de les endommager. Les étapes pour bien régler le super-éponge sont les suivantes :

1. Humecter les éponges en les arrosant avec de l'eau. Cette étape peut s'avérer longue puisqu'il faut utiliser au moins 20 L d'eau pour humecter 2 m d'éponges.
2. Vérifier l'étanchéité de tous les joints. Un collet ajustable est installé systématiquement à chaque joint, lequel permet d'éviter les fuites tout en stabilisant les tuyaux.
3. Ajuster le super-éponge à une hauteur de travail variant de 8 à 10 cm au-dessus du bleuetier. Il existe deux façons d'ajuster la hauteur de travail, soit par le support des roues (Figure 2), soit par l'ajustement des collets qui fixent les éponges à la structure d'acier (Figure 3). Il est recommandé de laisser le moins d'espace possible entre les éponges et la structure d'acier afin d'éviter que des débris de bois ne s'y glissent et causent des bris.



Figure 2. Ajustement de la hauteur par le support des roues

Source : Club Conseil Bleuet



Figure 3. Ajustement des collets

Source : Club Conseil Bleuet

L'approche est un peu différente lorsque les mauvaises herbes sont très hautes. Si la hauteur de travail est trop basse, les mauvaises herbes seront secouées, ce qui risque d'asperger le bleuetier de glyphosate et de causer des dommages. Il faut donc ajuster la hauteur du super-éponge en fonction de la hauteur des mauvaises herbes et réduire la vitesse d'avancement.

4. Vérifier que les éponges sont bien humectées en ouvrant les valves de distribution (Figure 4). Si certaines sections des éponges ne dégouttent pas, il faut glisser de côté l'éponge et le fi let pour voir le tuyau noir fixé au support des éponges afin d'identifier le problème. Ce tuyau est perforé et l'eau doit jaillir en gouttelettes. Si ce n'est pas le cas, on doit le perforer en se servant d'une lame de couteau.



Figure 4. Valve de distribution

Source : Club Conseil Bleuet

5. Fermer la valve de contrôle principale lorsque l'eau dégoutte correctement des éponges. Au moyen d'un bâton, appliquer une légère pression sur les éponges pour les égoutter, ce qui donne le temps d'ajouter le glyphosate dans le réservoir avant que les éponges ne se remettent à dégoutter.

## L'APPLICATION

1. L'herbicide de contact utilisé dans le super-éponge est le glyphosate. Il est disponible sous plusieurs noms commerciaux et à différentes concentrations. Le mélange requis du produit est indiqué au tableau 1.

Tableau 1. Comment diluer l'herbicide<sup>1</sup>

Ingrédient actif	Concentration	Dilution
Glyphosate	360 g/L	1 partie d'herbicide dans 2,0 parties d'eau
Glyphosate	480 g/L	1 partie d'herbicide dans 3,0 parties d'eau
Glyphosate	540 g/L	1 partie d'herbicide dans 3,5 parties d'eau

<sup>1</sup>Toujours se référer à l'étiquette du produit.

Source : Club Conseil Bleuet

2. Effectuer l'application avec un marqueur à mousse ou avec un GPS puisqu'il est difficile de distinguer les mauvaises herbes traitées de celles qui ne le sont pas. Ne pas reculer lors de l'application, car les roues sont imbibées de pesticide.
3. Optimiser le traitement en réalisant l'application à la saison de végétation durant les mois de juillet et d'août. Deux traitements à 3 ou 5 jours d'intervalle permettent le séchage du produit entre les passages et garantissent un meilleur résultat. Un deuxième passage fait perpendiculairement au premier améliore également l'efficacité du traitement. Répéter le traitement au besoin durant la même saison de végétation.
4. Ouvrir les valves et s'assurer que le niveau de liquide dans les tubes transparents demeure le plus stable possible durant le traitement. Le niveau ne doit pas dépasser la ligne de référence de niveau maximum (*max. full*). Pour avoir une réserve suffisante de liquide dans les tuyaux, il faut maintenir le niveau du produit à une vingtaine de centimètres des valves de contrôle sans le laisser descendre à la hauteur du châssis de l'appareil. La valve principale d'alimentation doit être fermée dans les zones où il n'y a pas de mauvaises herbes pour éviter que les bleuetiers ne reçoivent de gouttelettes du produit. La vitesse d'avancement doit être adaptée aux conditions parfois difficiles du terrain pour s'assurer que les mauvaises herbes seront suffisamment imbibées de liquide.

## L'ENTREPOSAGE

1. Entreposer adéquatement le super-éponge entre les utilisations. Il doit être à l'abri sous une toile opaque ou dans une remise. On évite ainsi la perte de produit par lessivage ou par évaporation et les dommages occasionnés aux éponges par les rayons ultraviolets.
2. Lors de la dernière utilisation de l'année, il faut préparer la quantité de bouillie la plus exacte possible afin d'éviter les surplus. Après le traitement, on doit remplir à deux reprises le réservoir d'eau et le vider au champ comme s'il s'agissait d'un traitement normal. Il faut ensuite s'assurer que les tuyaux transparents ne contiennent plus de liquide et les démonter pour les remiser. Il est préférable d'entreposer le super-éponge dans une remise pour l'hiver. Lorsque le super-éponge est laissé à l'extérieur, il faut recouvrir les éponges d'une toile opaque et l'on doit prendre les précautions nécessaires pour que la neige ne cause pas de bris à la machinerie.

## FEUILLET COMPLÉMENTAIRE

12.1 Le plan de prévention des accidents à la bleuetière

### RÉFÉRENCES

MAPAQ. 2000. *Trousse d'information et de démarrage dans la production du bleuet nain semi-cultivé*. Publication 00-0050.

### RÉDACTION 2010

Marie-Ève Moreau, agronome, conseillère, Club Conseil Bleuet, Dolbeau-Mistassini

### COLLABORATION

Véronique Moreau, agronome, coordonnatrice, Club Conseil Bleuet, Dolbeau-Mistassini

### RÉVISION

Jean Lafond, M. Sc., chercheur en fertilité des sols, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Normandin

Laurier Tremblay, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Bergeronnes